

# Choisir des statuts adaptés pour son projet d'installation

## Public cible

Porteurs de projets en agriculture paysanne. Paysan·nes se questionnant sur l'évolution de leur statut agricole.

## Objectifs

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants de tout comprendre sur les différents statuts en agriculture : statut juridique (individuel, différentes sociétés, etc.), statut fiscal (TVA, forfait ou réel, etc.), statut social (chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, statut en cas de diversification, etc.).

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

J1

- Introduction sur les différents statuts juridiques pour chaque type de structure d'exploitation (individuelle, société) : définition, avantages, inconvénients et conséquences des choix réalisés.
- Comprendre les différents régimes fiscaux et leurs caractéristiques, leurs conditions d'éligibilité et leurs enjeux sur l'impôt sur le revenu, les aides sociales et les cotisations sociales.

J2

- Connaître les différents régimes de TVA : Comprendre leurs enjeux et les implications sur une exploitation agricole.
- Comprendre les différents statuts sociaux (chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire etc.) et les conditions d'affiliation auprès de la MSA. Exposé des droits aux prestations sociales en fonction du statut et explication des modes de calcul des cotisations. Mise en regard avec les projets.

une attestation de suivi de formation sera remis à chaque stagiaire

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Modalités d'évaluation des acquis

Les capacités acquises par chacun des stagiaires seront évaluées au moyen d'un questionnaire individuel remis en fin de formation

## Dates, lieux et intervenants

**01 juin 2023** 52 avenue des îles  
09:30 - 17:30 (7hrs) 74994 Annecy

**13 juin 2023** 52 avenue des îles  
09:30 - 17:30 (7hrs) 74994 Annecy

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 26/05/2023

## Tarifs

Adhérent 448€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Adhésion obligatoire à l'ADDEAR 74.

Personnes non financées, nous contacter.

## Plus de renseignements

Albe Giovannangeli  
installation@addear74.fr  
ADDEAR Haute Savoie  
Maison de l'Agriculture  
52 avenue des îles  
74994 Annecy Cedex 9  
Tel. 07 62 73 51 37  
N° d'organisme de formation :  
84740385174

our réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation. Pas d'équivalence ni de passerelles vers d'autres formations. Débouchés : vers la création d'activité en agriculture paysanne

**Taux de satisfaction : 92%**

Les coordonnées des participant·es seront diffusés afin de permettre l'organisation de covoiturage.



**Modalités d'accès :**

Albe Giovannangeli, Animatrice-Accompagnatrice  
Installation/Transmission à l'Addear 74

Albe Giovannangeli, Animatrice-Accompagnatrice  
Installation/Transmission à l'Addear 74